



VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPALSéance du mardi 30 septembre 2025
19 heures 00

FC/GF

N° 003291

Convention de
servitudes entre
ENEDIS et la
commune d'APT
Parcelle AC 0009

Publié le :

Mardi 2 octobre 2025

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le 30 septembre 2025 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 24 septembre 2025, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjointe) donne pouvoir à M. Cédric MAROS, M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, le Secrétaire nommé est Mme Célia BARBIER.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250930-003291-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025

Le conseil est informé que ÉLEC SERVICES en tant que bureau d'études de réseaux électriques HTA/BT d'éclairage public et de télécommunications agissant pour le compte d'ENÉDIS, a remis le 11 septembre 2025 un projet de convention de servitudes concernant la parcelle cadastrée AC 0009. Celle-ci concerne la réalisation d'un surplomb de câble électrique basse tension aérien sur une longueur de 12 mètres ainsi que la réalisation d'un surplomb de câble HTA aérien sur une longueur de 12 mètres, sur la parcelle AC 0009.

Il est rappelé au conseil que la parcelle AC 0009 est située au lieudit « CARLET » à SAIGNON.

Dès lors que la commune d'Apt demeure propriétaire de la parcelle AC 0009, le conseil municipal est donc appelé à se prononcer quant à la conclusion de la présente convention de servitudes, entre la commune d'Apt et ENÉDIS.

Par ailleurs et du fait que la commune est propriétaire de ladite parcelle, la commune d'Apt percevra à titre de compensation l'indemnité forfaitaire telle qu'elle est définie dans l'article 3 de la convention de servitudes.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Prend acte, des dispositions et des caractéristiques de la convention de servitudes annexées à la présente.

Approuve, les dispositions et les caractéristiques de cette convention de servitudes.

Autorise, Madame le Maire aux fins de procéder à toutes démarches utiles et nécessaires afin de négocier, conclure et signer en vue d'établir les actes authentiques permettant d'officialiser la convention de servitudes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Célia BARBIER
Secrétaire de séance

Véronique ARNAUD-DELOY
Maire d'Apt



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20250930-003291-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025